

## PONT BUTIN

### ENTRETIEN DE L'OUVRAGE

ÉTAPE 2 : DÈS LE 27 AOÛT 2018 – DURÉE 5 SEMAINES

#### MODES DE TRANSPORT CONCERNÉS



### QUOI, COMMENT ?

La direction générale du génie civil procède à des travaux d'entretien du pont Butin (communes de Vernier et de Lancy). La durée totale des travaux est estimée à 4 mois. Ils se déroulent en 2 étapes successives.

#### Étape 2 – réfection des joints et pose de nouvelles barrières - voies de circulation en direction de Lancy

Il n'y aura pas de fermeture du pont Butin. Cependant, dans le sens Vernier – Lancy, la voie de droite sera fermée au trafic motorisé du lundi au vendredi de 9h à 16h. La circulation sera alors assurée sur la voie centrale et la voie de gauche.

**Durant la totalité de ce chantier, de jour comme de nuit, la vitesse sera abaissée à 40 km/h sur le tronçon routier concerné par les travaux et la bretelle d'accès au pont Butin depuis Aire sera totalement fermée au trafic motorisé.** Une déviation sera mise en place par le giratoire de l'avenue d'Aire et le carrefour du Pont-Butin (voir infographie au verso).

**L'itinéraire cyclable en direction de Lancy sera maintenu** moyennant quelques redirections en fonction des besoins du chantier. **Les itinéraires piétonniers situés le long de la bretelle d'accès au pont Butin depuis Aire et le long du pont seront totalement fermés.** Des itinéraires de déviation seront mis en place (voir infographie au verso).

Les lignes 22, 23 et 28 des tpg circuleront normalement, cependant **l'arrêt du bus 28 "Pont-Butin" sera déplacé de quelques mètres au même emplacement que l'arrêt "Pont-Butin" du bus 7.**

L'accès aux propriétés privées sera garanti pendant toute la durée des travaux.

Bien que tout soit mis en œuvre pour limiter au maximum l'impact des travaux, des nuisances peuvent subsister. Le maître d'ouvrage remercie par avance les riverains de leur compréhension pour la gêne occasionnée et recommande aux usagers de circuler avec prudence et de se conformer à la signalisation mise en place.

### QUAND, COMBIEN DE TEMPS ?

#### Étape 2 – voies de circulation direction Lancy – dès le lundi 27 août 2018, pour une durée estimée à 5 semaines

Ce planning est intentionnel, il est soumis aux aléas d'un chantier comme la météo, le rendement ou la disponibilité des hommes, des machines ou des matériaux. En cas de décalage important, un nouvel avis sera disponible sur notre site internet [avisdetravaux.ge.ch](http://avisdetravaux.ge.ch)

### POURQUOI ?

Dans le cadre du programme d'entretien des ouvrages d'art, les travaux menés sur le pont Butin permettront d'assurer la sécurité de tous les usagers ainsi que la pérennité de l'ouvrage.

### RENSEIGNEMENTS

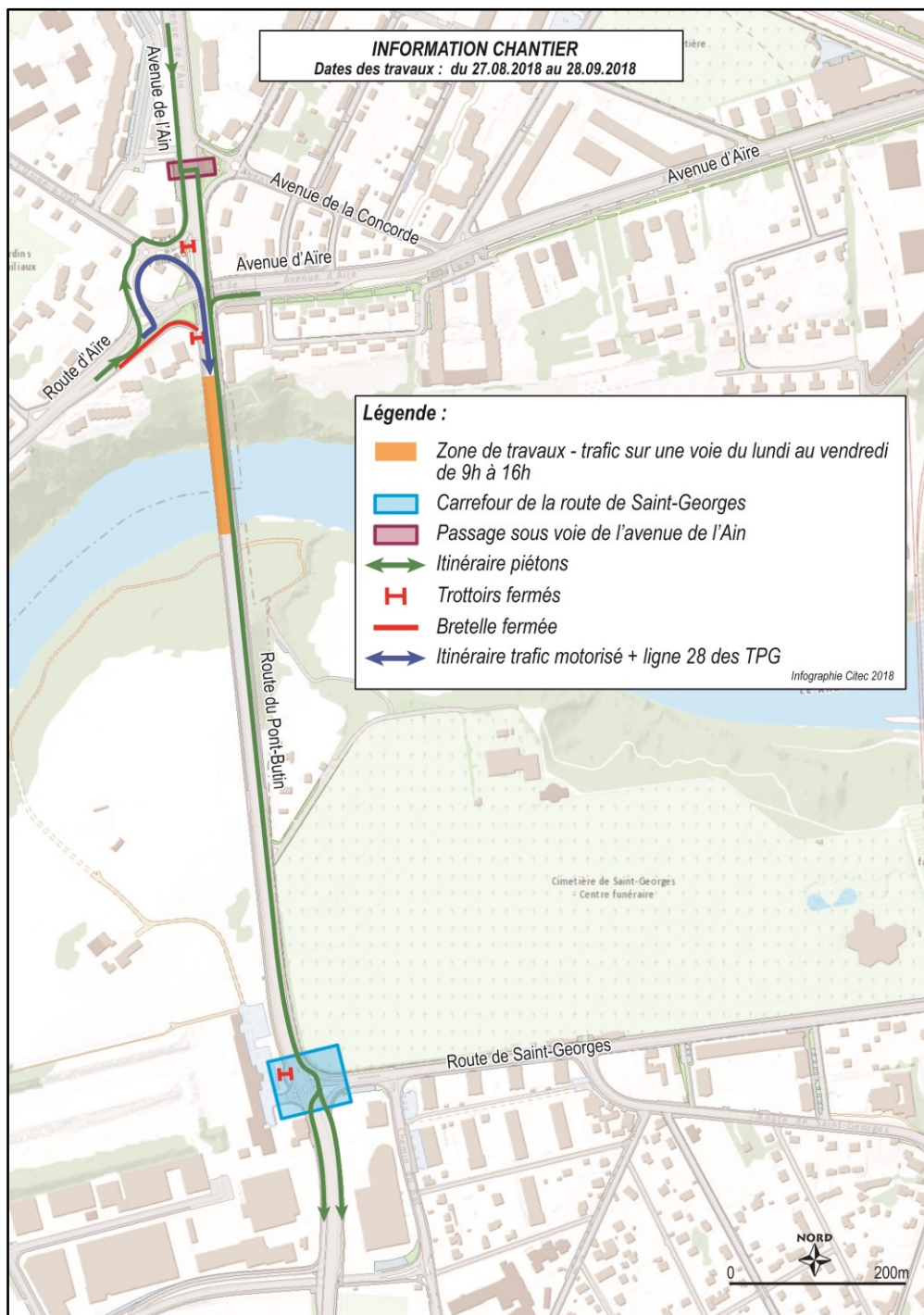
UNITÉ COMMUNICATION DES TRANSPORTS  
DÉPARTEMENT DES INFRASTRUCTURES (DI)  
TÉL. 022 546 87 00  
AVISDETRAVAUX.GE.CH



[www.facebook.com/getransports](http://www.facebook.com/getransports)



[www.twitter.com/GE\\_transports](http://www.twitter.com/GE_transports)

**PONT BUTIN****ENTRETIEN DE L'OUVRAGE****ÉTAPE 1 : DÈS LE 27 AOÛT 2018 – DURÉE 5 SEMAINES**

**INFO MOBILITÉ: POUR MIEUX VOUS DÉPLACER PENDANT LES CHANTIERS !**

**ABONNEZ-VOUS:**

newsletter: [avisdetravaux.ge.ch](http://avisdetravaux.ge.ch)

twitter: [@ge\\_transports](https://twitter.com/ge_transports)

